



## Privilèges et Responsabilités du Membre

---

Être un Membre de l'AIC est une marque d'excellence dans le domaine de la céramique. L'affiliation AIC offre aux Membres un accès privilégié à une communauté internationale qui promeut la céramique contemporaine. L'AIC a construit un large réseau d'artistes, d'écrivains, de galeristes, de musées et d'autres structures y compris des programmes académiques et des résidences artistiques. L'interaction entre les Membres valorise la connaissance et l'échange culturel. Les contributions collectives qui en résultent enrichissent de manière significative la création céramique à l'échelle mondiale.

### Privilèges :

- Faire partie d'une communauté internationale
  - Participer à la promotion de la céramique
- **Votre adhésion AIC vous donne le droit en tant que Membre Individuel actif :**
    - de voter électroniquement (et en personne lors des assemblées générales), et d'élire les Membres du Conseil et de l'Exécutif ;
    - de parrainer des Nouveaux Membres ;
    - de participer en tant qu'artiste dans l'expositions des Membres et de figurer dans le catalogue tous les 2 ans, sous réserve des critères d'exposition.
  - **En tant que Membre Individuel ou Membre Collectif en règle, vous pouvez :**
    - Accéder aux bulletins semestriels ;
    - Partager le réseau AIC ;
    - Accéder aux informations destinées uniquement aux Membres sur le site web AIC ;
    - Bénéficier gratuitement d'une page personnelle sur le site web AIC afin de promouvoir votre travail ;
    - Poster des événements sur la page Facebook AIC ;
    - Bénéficier d'une réduction sur les frais d'inscription des Assemblées Générales.

### Responsabilités :

#### **Votre adhésion à l'AIC implique certaines responsabilités :**

- **Payer votre cotisation annuelle au début de chaque année** (pour rester en règle).
- Tenir à jour ses coordonnées auprès du Secrétariat de l'AIC.
- Participer aux élections et aux votes.
- Compléter votre page Web personnelle de Membre.
- Contribuer à la promotion et à l'extension de la communauté et des réseaux de l'AIC.